

SÉMINAIRE I

TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS EUROPÉENNES EN DEVENIR

Pierre Veltz

Cette première session brosse un fond de tableau sur les grandes tendances de l'évolution de la société française. L'évolution des villes et celle des territoires dépendent de beaucoup d'éléments : des décisions publiques, des infrastructures, mais, avant tout, des pratiques, des comportements et des transformations de fond de la société. On ne peut pas parler des villes et des territoires sans évoquer l'évolution des familles et la démographie, l'évolution des pratiques de travail, de la mobilité, du lien social, de l'école....

Pendant ces deux jours, après un cadrage général d'introduction, nous verrons successivement :

- les évolutions dans le secteur du travail puis de l'emploi [Danielle Kaisergruber], avec deux mots-clefs qui reviendront : flexibilité et individualisation ;
- la question des quartiers difficiles [Didier Lapeyronnie] ;
- le bousclement des temps et des espaces et la transformation des territoires ruraux [Jean Viard] ;
- les nouvelles formes de religiosité [Danièle Hervieu-Léger] ;
- le déclin des institutions et la perception des injustices [François Dubet]
- la démographie des territoires [Recteur François-Gérard Dumont]
- la mobilité et les relations entre transports et territoire [Francis Beaucire]

Grandes évolutions sociétales : individualisation et flexibilité

Je vais commencer mon exposé en introduisant les notions clés d'individualisation et de flexibilité, que j'ai repris de la présentation qu'avait faite François Ascher l'année dernière.

Il avait distingué quatre grandes tendances dans la structuration sociale et territoriale.

- Première tendance : la recherche d'une efficacité croissante se traduisant, en particulier, par une montée très forte de l'urbanisation, surtout sous la forme métropolitaine. Nous aurons l'occasion d'y revenir pendant l'année.
- Deuxième grande tendance : la montée de l'individualisation et la recherche croissante d'autonomie.

- Troisième tendance, que j'évoquerai en passant : celle que François Ascher appelle l'économisation de la société et que d'autres nomment marchandisation. La relation de type économique a une tendance irrépessible à s'étendre à toutes les sphères de la vie sociale, y compris celles qui lui échappaient traditionnellement, comme l'école. On assiste à l'apparition de formes privées, voire totalement privatisées, de formation, par exemple en matière de rattrapage scolaire. Lorsqu'on se place à l'échelle internationale, on perçoit que l'éducation sera probablement l'un des grands secteurs marchands mondial du XXI^{ème} siècle. C'est déjà largement le cas dans les pays qui n'ont pas, comme la France, une grande tradition d'enseignement public. Il y a d'autres exemples de ce mouvement, très puissant, de marchandisation de la société. Je n'en parlerai pas en détail.
- Quatrième tendance, sur laquelle nous reviendrons dans des séminaires ultérieurs : le développement de nouvelles formes d'action publique. Les États ne sont pas en voie de disparition ou de marginalisation, comme l'affirment certains prophètes de la globalisation. Mais leur rôle et la façon dont les organisations publiques en général fonctionnent sont en train de changer profondément.

Tous ces phénomènes sont articulés entre eux.

I. Modernité et individualisation

Je centrerai ma présentation sur l'individualisation et la recherche d'autonomie des personnes. François Ascher, et un certain nombre d'autres chercheurs, emploient le terme « d'hypermodernité ». L'idée de base, que je partage, est de s'inscrire en faux contre ceux qui prétendent que nous serions dans une société post-moderne, en rupture complète avec la période précédente. Par exemple en France, il y aurait rupture entre la période des Trente Glorieuses, caractérisée par un changement profond de la société, et les dernières décennies. François Ascher pense, et je le rejoins, que nous sommes plutôt dans un processus continu d'approfondissement de la modernité, et non de rupture avec la modernité. Nous assistons à l'exacerbation de grands mouvements en fait à l'œuvre depuis longtemps.

Prenons la question du statut de l'individu. Depuis la Révolution française et la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen — indépendamment du statut social et des rôles rigides assignés au genre par les sociétés traditionnelles, qui ont mis beaucoup plus de temps à s'effacer —, le statut de l'individu ne se réfère plus à la naissance. Si on remonte plus loin, on pourrait même dire, et les travaux de Jack Goody, anthropologue britannique, le montrent bien, que cette rupture commence avec l'invention de l'écriture, qui a lentement entraîné le déclin de la société traditionnelle. Dans les sociétés orales, la tradition est vitale. L'écriture, parce qu'elle permet de stocker des informations, permet de s'affranchir de la tradition et ouvre des possibilités de flexibilité. Plus classiquement, c'est plutôt à partir du XVIII^{ème} siècle que l'on assiste aux ruptures les plus radicales avec les sociétés dites traditionnelles.

Les notions d'individualisation et de flexibilité ont mauvaise presse. En général, l'individualisation est plus ou moins confondue avec l'individualisme, l'égoïsme, le repli sur soi. Certains parlent de disparition du lien social. Quand on parle de flexibilité, c'est plus ou moins synonyme d'insécurité sociale et de précarité. Si ces termes ont mauvaise presse, c'est bien parce qu'ils nous posent des problèmes. Mais j'aimerais insister sur le fait qu'ils sont profondément ambivalents, que ces processus ont une face positive et une face négative précisément parce qu'ils sont aussi portés par la dimension positive de la modernisation. La déclaration des droits de l'homme et du citoyen renvoie à l'individu, non à une personne déterminée par le collectif, la tradition ou la naissance. L'individualisation signifie autonomie des personnes, capacité de se dégager d'un certain nombre de liens contraignants. Max Weber disait « Stadtluft macht frei » (l'air de la ville rend libre), ce qui était vrai, même avant l'époque moderne. Pour beaucoup de gens, à commencer par moi, sortir du réseau

de liens très serrés de surveillance mutuelle de la petite ville pour accéder à l'anonymat de la grande ville a été une libération. Même pour les individus poussés vers les grandes villes par la contrainte et la nécessité, comme les paysans du tiers monde, quand on lit des analyses et des entretiens avec eux, on voit à quel point cette dimension d'émancipation est forte.

L'émancipation comporte aussi son versant noir, qui est la fragilisation et le problème des ressources sociales sur lesquelles on peut s'appuyer. Le poncif à la mode, que je ne partage pas, est que nous serions dans une période de dissolution du lien social. Il y a, certes, une profonde transformation du lien social. Mais, d'une certaine façon, la modernité se caractérise par la multiplication des liens, ce que permettent les technologies actuelles.

Ces liens ne disparaissent pas, ils changent de nature.

Ils sont électifs avant d'être imposés : on choisit ses amis, ses voisins, alors que dans une petite ville ou un cadre traditionnel, les voisins sont plus ou moins imposés à vie. Même dans l'entreprise, les liens deviennent, dans une certaine mesure, plus électifs. On le voit très bien quand on regarde comment fonctionnent concrètement les organisations. Plus que par le passé, des réseaux se constituent et les gens travaillent avec qui ils ont envie de travailler.

En même temps, ces liens sont plus éphémères. L'engagement dans un lien durable est une valeur en baisse dans toutes les sphères de la vie, à commencer par la vie familiale et amoureuse. Dans l'entreprise, la structure de projets repose sur des coopérations très intenses, souvent électives parce que, pour qu'un projet fonctionne, on laisse les gens se coopter, mais ces coopérations sont par nature éphémères, puisqu'un projet a une durée donnée.

Troisième caractéristique de ces liens : on est à la recherche de plus d'authenticité. Le lien avec l'autre doit aussi permettre la construction de soi. Un des phénomènes de fond du processus d'individualisation est qu'il renvoie l'individu à lui-même et à la nécessité de construire son moi, puisque celui-ci n'est pas donné. Ce qui, d'ailleurs, peut devenir fatigant. Le moi se construit dans la relation, parce que le moi purement narcissique, qui essaie de se construire à l'abri de toute relation, est condamné aux pires déconvenues. C'est ce que François de Singly, dans ses travaux sur la famille, appelle être « libres ensemble ».

Cette liberté se retrouve dans l'organisation pratique des choses. François Ascher montre, dans *Le mangeur hypermoderne*, que les membres de la famille ne mangent pas de la même façon mais essaient quand même de le faire ensemble.

L'idée que le lien social serait en déperdition est fondamentalement un discours nostalgique sur une société traditionnelle dont on a tendance à exalter les mérites *ex post* mais dont on a oublié à quel point elle pouvait être oppressive et limitante. Il est important de parler positivement de l'individu, y compris du point de vue politique. La gauche et, dans une moindre mesure, la droite tiennent un discours anti-individu, ce qui est, à mes yeux, une erreur fondamentale. Plutôt que de dire que l'individualisme mène à une société de repli sur soi, ce qui est faux, il faut dire que c'est simplement la modernité et faire en sorte que, dans le « libres ensemble », la liberté soit réelle et que l'ensemble reste une valeur forte. Le retour au passé est, en quelque sorte, de manière exacerbée, le modèle du ghetto dont vous parlera Didier Lapeyronnie.

II. Les manifestations de la flexibilité

Je n'insisterai pas sur le travail et l'emploi, qui seront traités par Danielle Kaisergruber. Même si l'idée de l'emploi à vie pendant les Trente Glorieuses est, en fait, un mythe rétrospectif — c'était vrai dans la fonction publique et dans un certain nombre de grandes entreprises, mais il y avait déjà

beaucoup de précarité — on ne peut pas nier que, depuis une vingtaine d'années, en particulier pour certaines couches de la population, notamment chez les jeunes, il y a une montée incontestable de la précarité, qui va au-delà d'une relation moins engageante vis-à-vis du travail. C'est un vrai problème dans la société française qu'on ne sait pas bien gérer.

Le deuxième champ où se manifeste la flexibilité est la sphère familiale. Un chiffre de l'Insee indique que 88% des couples qui se marient aujourd'hui ont vécu ensemble avant le mariage. Ce n'était pas le cas il y a 40 ans. Les statistiques des divorces sont renversantes. En 1965, en France, il y a eu 350 000 mariages et 35 000 divorces. En 1996, il y a eu 250 000 mariages et 100 000 divorces. Dans les grandes agglomérations, par exemple en Île-de-France, il y a chaque année autant de divorces que de mariages. Du point de vue de la famille, on n'est plus dans la même société qu'il y a 40 ans.

En ce qui concerne les comportements de consommation, le grand thème aujourd'hui est la versatilité des consommateurs qu'on n'arrive pas à agripper parce que les comportements de fidélité à des marques ne fonctionnent plus, tout comme les modèles traditionnels de consommation (par âge, par sexe...) que les gens du marketing aiment bien utiliser. Il y a une nébuleuse de consommateurs extrêmement singuliers jusqu'à l'intérieur d'une même famille. Cette variabilité est amplifiée par le e-commerce. La théorie de la *long tail* (longue traîne) explique bien cela. Dans le commerce traditionnel, on est obligé d'avoir un minimum d'économies d'échelle : on ne peut pas faire des produits différents pour tout le monde, les micro-niches sont très difficiles à construire. Ce n'est pas le cas avec le e-commerce. Il suffit que trois personnes commandent une marchandise pour qu'elle puisse être produite. Même la notion de niche peut être remise en cause. Le modèle économique de Google en est un exemple. Quand on va sur Google, on voit s'afficher des publicités très ciblées dont Google vit. La masse d'internautes est telle qu'il suffit qu'une petite proportion clique sur les liens pour que Google touche les rentrées publicitaires.

Dans le champ politique, une courbe des pourcentages recueillis par les candidats au premier tour de l'élection présidentielle montre cette même tendance à la dispersion. Il s'agit, certes, des résultats au premier tour, mais ils ont des conséquences sur le second tour. Quand on regarde les chiffres d'élections sans l'enjeu de second tour, comme les européennes, c'est encore plus flagrant. Ce phénomène est en partie lié au système politique français et ne pourrait pas se retrouver dans un système bipartite, mais il traduit une réalité forte. On constate, en outre, une instabilité très grande des électeurs, capables pour certains de passer d'un bord à l'autre du spectre électoral. C'est très différent de la sociologie électorale des décennies passées, où il y avait une forte stabilité et où on pouvait projeter des résultats d'élections à partir de la géographie et de la démographie.

Dans le champ religieux et les croyances, qui seront traités demain par Danièle Hervieu-Léger, on est dans le même registre du zapping et de la croyance personnalisée, ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait pas, par ailleurs, une recherche de grandes symbioses ou de grandes émotions collectives. Les mouvements religieux qui progressent dans le monde sont de type charismatique, ponctués d'émotions collectives dont les gens ont besoin. Au Brésil, j'ai pu constater que les cultes pentecôtistes n'attirent pas les pauvres, mais les classes moyennes et riches, et reposent sur un véritable bricolage idéologique mêlant des conseils de management et des conseils de réussite de vie personnelle.

En ce qui concerne les comportements alimentaires, je vous recommande la lecture du livre de François Ascher, qui montre bien le processus de diversification qui fait que certaines formes de gastronomie traditionnelle sont en train d'exploser complètement.

Le mot d'ordre de cette modernité est : « Quand je veux, où je veux, avec qui je veux et comme je veux ». Mais ce n'est pas contradictoire avec la socialisation. Il s'agit simplement d'une socialisation davantage choisie, mais qui crée en même temps des fragilités.

III. Les impacts de ces évolutions du point de vue du territoire

La première conséquence, très importante pour nous, est que cette diversification des liens crée du multiterritorial. Les voisins ne sont plus en même temps les amis, les parents, les collègues, comme c'était le cas jusqu'à une date relativement récente. Chacun peut appartenir à divers lieux. S'y ajoutent les phénomènes de mobilité dont parlera Francis Beaucire demain. Les espaces-temps des individus se diversifient de manière considérable, y compris à l'intérieur des familles. Pour les familles, le téléphone portable se révèle une véritable technologie de coordination de la diversité et assure la gestion coordonnée des espaces-temps. Il faut cependant faire attention à ne pas projeter le mode de vie du « parisien bobo ». Les différences sociales restent impressionnantes en ce domaine.

Une des nouvelles formes d'inégalités, aujourd'hui, est liée à la capacité de mobilité : il y a des multi-appartenances territoriales choisies et des multi-appartenances subies. Ce n'est pas la même chose d'être écartelé dans sa vie quotidienne parce qu'on est obligé de courir dans tous les sens, d'emmener les enfants à une école éloignée parce qu'on ne peut plus les mettre à l'école du quartier, parce que le travail du mari et celui de la femme sont distants l'un de l'autre et du domicile. Cette disparité sociale face à la mobilité reste encore peu étudiée. Mais il y a aussi des formes de convergence. En dix ans, le rapport entre la distance moyenne parcourue dans la semaine par un cadre et celle parcourue par un ouvrier est passé de 1,64 à 1,23, ce qui est très significatif. Aujourd'hui, les ouvriers se déplacent presque autant que les cadres et les femmes presque autant que les hommes.

La multi-appartenance territoriale pose un problème majeur à notre système politique, qui est construit sur la mono-appartenance territoriale. La représentation du monde que se fabrique le système politique institutionnel, par exemple le point de vue des élus, est que les gens sont toujours dans un territoire donné. Le fait qu'ils aillent faire leurs courses loin de leur lieu de résidence ou qu'ils choisissent une maternité ou un scanner dans un autre territoire est difficile à intégrer pour les politiques. Ce décalage est accentué par les formes particulières du système politique français, qui conduit à ce que Jean Viard appelle « la République du sommeil » : la République est fondée sur le lieu où les gens dorment, et non sur celui où ils travaillent et passent la plus grande partie de leur temps.

J'ai revu récemment *La reprise*, le film documentaire sur la reprise du travail aux usines Wonder après 1968. J'ai été frappé de voir combien ce monde a changé en trente ans. À l'époque, les ouvriers habitaient sur place et venaient au travail à pied. Jusqu'à une date relativement récente, en Île-de-France, le mode privilégié d'accès des employés à leur lieu de travail était la marche ou le vélo. Ce monde, extrêmement local, a complètement explosé. Aujourd'hui, dans une commune de banlieue parisienne, le pourcentage de gens qui habitent et travaillent dans la commune est largement inférieur à 50% alors qu'il était de 80% il n'y a pas si longtemps. Il faudrait des instances politiques qui fonctionnent à l'échelle où les gens vivent réellement. Mais, en raison de la mobilité quotidienne considérable des personnes, cette échelle n'est pas facile à déterminer. La population moyenne sur l'année de l'Île-de-France est très inférieure à la population affichée, ce qui correspond à un important delta négatif de consommation sur l'Île-de-France (cf. les travaux de Laurent Davezies).

Deuxième impact : la multi-temporalité et la désynchronisation. Le nombre de Français qui travaillent le dimanche a doublé en quelques années. On s'oriente progressivement vers ce qui ressemble à la ville qui fonctionne 24h/24 avec des rythmes de plus en plus désynchronisés, et une dé-ritualisation très forte des temps sociaux.

Je vous recommande sur ces questions la lecture de *L'individualisme est un humanisme*, de François de Singly, et de *L'homme flexible et ses appartenances*, de François de Colin. François de Singly

rappelle qu'en France, on est passé d'un individualisme abstrait à un individualisme concret. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen était l'affirmation très forte d'un individualisme abstrait, important à ce moment, parce que le seul moyen d'affirmer l'individu comme n'étant lié ni à un métier, ni à un genre, ni à une naissance, ni à une classe sociale. On l'a fait en affirmant que chaque individu était un représentant de l'humanité entière. Ce principe est très présent à la naissance de la sociologie française, notamment chez Durkheim. Les élites de la III^{ème} République avaient un peu les mêmes angoisses que nous. Les sociologues avaient peur de la montée de l'individualisme au sens concret. Ils parlaient d'anomie et craignaient que la société explose, ce qui ressemble à ce qu'on entend aujourd'hui. La sociologie française est en quelque sorte née comme projet politique pour lutter contre l'éclatement social. L'individu de la III^{ème} République, que certains ont tendance à confondre avec l'individu de la République, c'est la blouse grise à l'école pour éviter les différenciations sociales, et c'est l'isoloir, élément fondamental de la démocratie et de l'individu abstrait.

Ce qu'on voit émerger aujourd'hui, qu'il faut distinguer soigneusement de la notion de communautarisme, c'est la revendication de l'individu concret. Dans la théorie, l'existence de l'individu abstrait est un acquis, chacun a les mêmes droits, et plus personne ne remet ce principe en cause. Mais la revendication est désormais d'être un individu singulier. On est singulier pas seulement par ses appartenances, mais aussi par son moi profond, on veut s'exprimer en tant qu'individu, ne plus être coupé en tranches : malade à l'hôpital, étudiant à l'université, salarié au travail. Dans chaque lieu, on veut être considéré comme un individu entier. Cette montée de l'individualisation concrète se mélange beaucoup dans les débats actuels avec la question de la communautarisation des identités.

Selon François Ascher, nous sommes maintenant dans une société hypertexte, avec des liens possibles et un ensemble de couches à feuilleter. Chaque individu relie ces différentes couches de vie de manière particulière. La grande difficulté pour approcher ce phénomène sous l'angle de l'action publique est que le feuilleté est extraordinairement divers selon les individus. Dans une mécanique politique majoritaire dans laquelle des minorités spécifiques sont représentées, chacun a tendance à rigidifier sa propre vision de la société et à vouloir l'imposer aux autres. Sans aucune intention polémique, on pourrait réfléchir sous cet angle à la question de la circulation à Paris. Il y a une vision du monde portée par les Verts qui correspond à un mode de vie. Faut-il l'imposer au reste du monde alors qu'il est si diversifié, avec des intérêts contradictoires. Parmi les usagers de Paris, on trouve, par exemple, des artisans de banlieue qui viennent travailler à Paris. Voilà un problème extraordinairement difficile à résoudre pour l'action publique.

Pour les individus, cela se traduit par des marges de choix souvent plus grandes, mais pas toujours. Quand ces marges n'existent pas, ils le ressentent très négativement. Mais en même temps, ces marges introduisent une tension parce que la vie est désormais faite de micro-décisions et que décider est fatigant. Le sociologue Alain Ehrenberg, dans *La fatigue d'être soi*, a écrit des choses très intéressantes à ce sujet. Il est fatigant de prendre sans cesse des décisions et on a envie d'être porté par le collectif.

Le dilemme se trouve là : des sociétés traditionnelles, certes, oppressives, mais offrant des formes de sécurité ; une société moderne pleine de promesses de liberté mais qui ne les tient pas toujours. Il faut avoir les ressources pour mettre en œuvre cette liberté, ce qui n'est pas le cas pour tous, et qui devient très angoissant pour beaucoup. On le voit chez les jeunes. Quand on les compare aux générations précédentes, on rappelle que ces dernières bénéficiaient du plein emploi, et aussi qu'elles étaient sur des rails et ne se posaient pas trop de question. Aujourd'hui, pour des jeunes d'un niveau de formation élevé, il n'y a pas vraiment de problème d'emploi, contrairement à ce qu'on dit, même s'ils galèrent un peu pour entrer de façon stable dans le système. En revanche, pour beaucoup d'entre eux, il est très angoissant d'avoir cette ouverture et de décider ce qu'ils feront de leur vie.

Tout ces processus sont très liés au monde urbain. Georg Simmel, sociologue allemand du début du XX^{ème} siècle, a écrit là-dessus des choses tout à fait modernes et toujours actuelles : la grande ville est le lieu où toutes les évolutions que nous venons de décrire naissent et se développent, c'est l'écosystème des relations électives, précaires et, si possible, authentiques.

Danièle Gay

Vous avez beaucoup parlé des évolutions de la société contemporaine des années 60 jusqu'à aujourd'hui. Mais je ne vous ai pas entendu parler des évolutions qu'on voit poindre pour les 20-30 années à venir. Par exemple, quand on observe les jeunes, on voit qu'il est normal pour eux d'étudier à l'étranger, d'aller travailler ou d'envisagent de travailler en Irlande ou ailleurs en Europe. Ils n'ont plus le même lien au territoire et le lien avec la famille se fait par e-mail. Il y a sûrement d'autres tendances. Pour les moins jeunes, notamment les gens de ma génération, on voit de plus en plus de familles recomposées, ce qui pose des problèmes de succession et d'héritage. Toutes choses qui modifient les racines et les liens avec les territoires.

Pierre Veltz

J'ai un peu évoqué les tendances à venir, peut-être de façon plus abstraite, quand j'ai parlé de multi-appartenance. On vit dans des espaces-temps aujourd'hui très différents, y compris à l'intérieur d'une même famille. Par exemple, j'ai été frappé par le changement chez les étudiants de l'École des ponts. Il y a encore quinze ans, l'univers de choix possibles était très national ; Il a complètement explosé maintenant, ce qui modifie évidemment le rapport au territoire français. Certes, l'École des ponts est un cas particulier, puisqu'elle accueille aujourd'hui 90% d'enfants de cadres supérieurs et qu'une bonne partie d'entre eux sont même des petits-enfants de cadres supérieurs majoritairement parisiens. Ces étudiants ont un rapport touristique au territoire français. Ils adorent l'Aveyron comme un endroit de vacances. Mais l'idée d'aller travailler à Rodez est exotique. En revanche, ils sont parfaitement à l'aise avec l'idée d'aller faire un stage ou de travailler à Londres ou Singapour. Cela étant, il ne faut pas non plus projeter ou généraliser cette situation. La mobilité réelle d'une grande partie des Français est très éloignée de ce schéma. J'écoutais ce matin à la radio une interview de François Hérald, directeur de l'Ined, sur l'immigration. On l'interrogeait sur les expatriés français. Si on met de côté les petits pays comme l'Islande, dont le taux d'expatriation est très élevé, la France est en queue de peloton des grands pays européens pour ce qui concerne le pourcentage de sa population vivant à l'étranger.

Denis Vallance

Quelques points m'ont étonné dans votre exposé. Vous avez souvent associé la modernité à la ville, en parlant, par exemple, de la liberté qu'on trouve dans les grandes villes. Pour nous, provinciaux, c'est une lecture très parisienne. Il me semble que la modernité va bien au-delà de la liberté et de la capacité à être isolés les uns des autres. Je pense que la modernité, c'est aussi la capacité à dépasser la distance physique et à créer la proximité par d'autres liens, ce qui possible aussi bien en milieu rural que dans les grandes villes.

Mais il existe toujours un certain nombre d'archaïsmes. On peut, par exemple, s'interroger sur l'opportunité de tenir les sessions de l'Ihdate en un lieu fixe. Si nous étions entièrement dans la modernité, nous pourrions davantage travailler à distance. Nous avons nous-mêmes de la difficulté à intégrer cette modernité et nous résistons tous jusqu'à un certain point. Il y a une ambivalence sur ce point.

Sur la question de l'individualisation, j'entends bien la distinction qui existe entre l'individu considéré au sens général et l'individu-personne, mais je pense qu'il ne faut pas sous-estimer la force de

l'individualisme. Même dans les petits villages, on reproduit des fonctionnements urbains, individualisés, où on ne participe pas à la vie commune. On pousse jusqu'au bout la logique du territoire éclaté : on ne travaille pas là où on vit, on ne se reconnaît pas dans le territoire où on vit et on ne connaît pas son voisin. C'est un aspect négatif du territoire éclaté : même quand on est dans un territoire, on n'y est plus vraiment, c'est juste un lieu de passage. On ne s'engage ni là où on travaille, ni là où on habite, ni là où on passe ses loisirs et ses vacances.

Pierre Veltz

Je préfère ne pas parler d'archaïsme parce que c'est négativement connoté. Nous sommes dans un processus de changement profondément ambivalent. On ne peut pas dire que la modernité, c'est le bien, et que le passé était le mal. Nous avons perdu des aspects positifs mais d'autres se créent.

Quand j'ai parlé de modernité, mon idée n'était pas d'opposer la ville et la campagne ou Paris et la province. Les tendances que j'ai décrites sont à l'œuvre partout. Du point de vue des modes de vie, il y a aujourd'hui une convergence formidable entre la grande ville et la campagne. Je voulais simplement dire que depuis toujours, la grande ville exacerbe les grandes tendances. C'est dans la grande ville qu'on trouve les traits les plus avancés, mais ceux-ci se retrouvent dans l'ensemble de la population. Cela pose un énorme problème par rapport aux territoires parce que nous avons tous besoin d'identification — je n'aime pas parler de racines parce que le terme est un peu romantique.

Patrick Vergiete

Tu as réfuté la notion de rupture du lien social, mais tu as passé sous silence la question du bien social, sauf quand tu as évoqué le problème de la circulation à Paris. Tu n'as pas, par exemple, évoqué l'évolution des pratiques politiques autour de la démocratie locale et l'interrogation des pouvoirs publics sur la redéfinition du bien social.

Pierre Veltz

C'est la grande question que nous avons devant nous. Nous sommes dans un monde très éclaté, qui a cependant des valeurs fortes, par exemple sur la sécurité. Le fait qu'une majorité de Français soient maintenant contre l'amnistie sur les infractions au code de la route montre bien qu'il y a des valeurs. Beaucoup de signes positifs l'expriment. Chez les jeunes, la recherche de sens est extrêmement forte. Ce n'est pas parce que la société est éclatée que la question du bien commun disparaît, au contraire. Le problème est de savoir comment fabriquer du bien commun autrement qu'en projetant son propre mode de vie ou en prenant en otage l'ensemble de la population à partir de la façon dont on pense que les choses doivent se faire. L'individualisme concret de la III^{ème} République était cohérent avec le fait qu'une instance supérieure, l'État, avait le monopole de la définition de l'intérêt général. C'est devenu extrêmement problématique aujourd'hui. Je pense que la grande question de notre société est : qu'est-ce qu'on peut inventer comme procédure pour déterminer de façon partagée le bien commun, puisqu'on ne peut plus totalement le faire par le haut ?

Martine Lignières-Cassou

Je voudrais revenir sur la question de la République du sommeil. Il existe un barreau dans l'échelle des territoires qui pourrait permettre de construire autre chose que la République du sommeil, c'est l'aire urbaine. La grande difficulté est que cette approche est très technocratique, qu'elle se fait à travers les schémas de cohérence territoriale, et que je ne suis pas sûre que le territoire de l'aire urbaine soit profondément vécu par les habitants et par les politiques.

Pierre Veltz : Il y a une réponse en partie fonctionnelle au sujet. On peut dire qu'il y a des espaces qui sont plus légitimes que d'autres en tant qu'espaces vécus. Par exemple, un bassin d'emploi n'est ni national, ni régional, mais il concerne la majorité des gens dans une certaine zone. Le niveau de la grande agglomération est un autre espace fonctionnel parce que c'est un espace de vie quotidien. Mais il faut moduler le fait qu'il y a de plus en plus de gens qui passent une bonne partie de leur temps en dehors de ces territoires. Vous avez vu les chiffres sur la mobilité des Français dans l'année, qui sont énormes.

Je pense qu'il faut renoncer à l'idée qu'il y aurait le bon découpage fonctionnel. Rien n'est jamais totalement fonctionnel. En revanche, on peut faire des progrès par rapport aux structures foncières. La tension chez les élus entre la volonté de représenter ce qui a été mis à l'intérieur d'un territoire et la réalité quotidienne des gens qui ne vivent pas là où ils travaillent est réelle. Le système de représentation politique local et régional est forcément territorialisé et forcément mauvais. Il faut que les élus prennent conscience du fait que la vision qu'ils ont de leur territoire n'est pas nécessairement celle des gens qui y vivent. L'espace vécu de leurs électeurs est extrêmement varié.

Marc Censi

Le hiatus entre territoires vécus et territoires administratifs devient de plus en plus difficile à gérer, mais l'idée que l'on pourrait faire coïncider les territoires politiques avec les territoires vécus est une utopie. Par définition, les territoires administratifs sont pérennes et durent plusieurs siècles, alors que les territoires vécus sont très évolutifs. Je pense qu'on a quand même besoin des territoires politiques parce qu'il faut qu'on sache où on paie ses impôts, où on vote, où on est né, où on se marie... Ces limites servent à l'administration territoriale. En revanche, d'autres démarches, comme l'aménagement du territoire ou le projet de développement économique, qui doivent être portées par une population, s'inscrivent dans des territoires vécus. Le problème est moins de savoir comment faire coïncider les territoires administratifs avec les territoires vécus que de savoir comment on peut les faire travailler ensemble, parce qu'on n'annulera pas les uns pour les remplacer par les autres. Il y a des démarches de production de projets et de développement qui doivent réunir les deux. C'est un peu ce qu'essaie de faire l'intercommunalité, mais ce n'est pas suffisant.

Un autre point qui me frappe beaucoup est la revendication d'élargissement des choix, de plus de liberté, qui remet en question la consommation de masse. On ne retrouve pas seulement ce phénomène dans la consommation. On le retrouve aussi dans la demande du citoyen. Je pense que la question de fond aujourd'hui est la remise en cause de la démocratie représentative.

Pierre Veltz

L'idée qu'il existe un bien commun substantiel sera de plus en plus difficile à maintenir. En revanche, il y a une dimension importante du bien commun qui est la possibilité de choisir. Le fait qu'on vous donne le choix est une forme de bien commun. C'est une définition assez traditionnelle dans la culture libérale anglo-saxonne, qui est différente de ce que nous entendons par libéralisme. En ce qui concerne la représentation des élus et des mandataires, c'est une question très générale. Dans le monde de l'entreprise, beaucoup de gens vous diront que la prise de pouvoir par les actionnaires est en grande partie une prise de pouvoir des mandataires. Beaucoup d'entreprises s'inquiètent de la montée du pouvoir du client. Mais ce n'est pas le pouvoir vrai du client, c'est plutôt celui du représentant des clients, par exemple les associations de consommateurs. C'est une forme de démocratie représentative, mais il y énormément de dérives derrière cela, parce qu'on peut alors dire : « Je représente, et donc je parle au nom de ». Même quand on est élu, le fait de dire « Je parle au nom de » peut rapidement ouvrir la porte à la dérive antidémocratique.